Département du Vaucluse

Commune d'Apt

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

3. Annexes

Agglomération

- Panneaux d'agglomération
- Limites d'agglomération

Zonage

- Zone 1 : Centre ancien
- Zone 2 : Tour de ville et faubourgs
- Zone 3.1 : Zones d'activités en agglomération
- Zone 3.2 : Zones d'activités hors agglomération
- Zone 4 : Reste du territoire

N

Échelle : 1/2 500 ème

2 Documents graphiques

A.1 Zonage du RLP
Zoom centre-ville

RÉVISION DU RLP
Prescrite par délibération du conseil municipal le 24/09/2019
Arrêtée par délibération du conseil municipal le 21/09/21
Approuvée par délibération du conseil municipal le

Le fond de plan cadastral figure sur ce document à titre d'information. Seule la représentation graphique du RLP dont les composantes figurent en légende à une valeure réglementaire.
La commune n'est pas responsable des éventuelles erreurs du fond de plan cadastral qui doivent être signalées au service des impôts fonciers.

Accusé de réception en préfecture
084-218900034-20221208-2025-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Échelle : 1/50